

## 1. Gestion des données personnelles (RGPD)

- [ ] Ai-je une politique de confidentialité écrite et compréhensible ?
- [ ] Les personnes sont-elles informées quand je collecte leurs données (adhésion, dons, inscriptions) ?
- [ ] Ai-je demandé un consentement clair et explicite ?
- [ ] Puis-je répondre à une demande d'accès ou de suppression de données ?
- [ ] Les données sont-elles stockées en sécurité (mot de passe fort, antivirus...) ?
- [ ] Ai-je limité la durée de conservation des données (adhérents, bénévoles, donateurs) ?
- [ ] Mes prestataires ont-ils signé un contrat conforme ? (hébergement, mailing, compta)
- [ ] Ai-je nommé un référent 'données personnelles' (même si ce n'est pas un DPO officiel) ?

## 2. Sécurité des systèmes d'information (NIS2 - si concerne)

- [ ] Utilise-t-on des outils numériques essentiels pour l'activité (comptabilité en ligne, stockage cloud, mailing, etc.) ?
- [ ] Les ordinateurs et comptes sont-ils protégés par mot de passe fort et double authentification ?
- [ ] A-t-on une sauvegarde régulière des documents importants ?
- [ ] Sait-on quoi faire en cas de piratage ou incident informatique ?
- [ ] A-t-on un plan pour continuer l'activité en cas de panne ou d'attaque ?
- [ ] A-t-on identifié les risques informatiques possibles pour l'association ?

## 2. En cas de doute...

- [ ] Savons-nous qui contacter en cas de problème (prestataire informatique, CNIL, ANSSI) ?
- [ ] Ai-je formé ou informé les membres du bureau sur ces sujets ?
- [ ] Suis-je prêt à répondre à un contrôle ou à une question d'un adhérent sur ses données ?